

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(96)/ST/70

11 décembre 1996

(96-5244)

CONFERENCE MINISTERIELLE
Singapour, 9-13 décembre 1996

Original: français

GRECE

Déclaration de M. A. Baltas
Ministre adjoint, Ministère de l'économie nationale

Je voudrais en premier lieu remercier le gouvernement de Singapour de l'accueil cordial qu'il nous a réservé à l'occasion de cette rencontre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et le féliciter pour l'organisation de cette première Conférence ministérielle. Je voudrais aussi exprimer mes remerciements au Directeur général et au Secrétariat de l'OMC, pour leurs efforts en vue de la réussite de cette Conférence.

La transition du GATT à l'OMC et la mise en oeuvre des Accords de Marrakech ont créé les conditions pour un nouvel élan dynamique, visant au développement d'un système commercial multilatéral plus intégré et surtout basé sur une coopération plus efficace au niveau mondial. A la fin de notre siècle, l'environnement économique et commercial n'est pas toutefois dépourvu de préoccupations. Le progrès considérable des technologies qui ouvre de nouvelles perspectives pour le développement économique va de pair avec une véritable révolution dans la production, dans l'utilisation des ressources, ce qui n'est pas sans conséquences sur les relations sociales. Chaque partie doit, par conséquent, assumer ses responsabilités aux niveaux national et international en fonction de ses besoins et de ses capacités.

Au niveau national, les efforts doivent être orientés vers les ajustements nécessaires pour le maintien ou, si nécessaire, pour le rétablissement des équilibres économiques, ce qui est une condition *sine qua non* pour l'expansion économique et la participation plus efficace au marché mondial.

Au niveau international, dans un monde devenant de plus en plus interdépendant, ces efforts pourraient s'avérer illusoire s'ils ne sont pas soutenus par un milieu économique international sain et par un système commercial multilatéral efficace, bénéficiaire à tous les participants.

Puisque les Accords de Marrakech constituent un progrès important dans la voie du renforcement du système multilatéral, nous considérons que l'objectif primordial de la Conférence ministérielle de l'OMC doit être l'évaluation de la mise en oeuvre des Accords de l'OMC.

Les engagements inclus dans l'ordre du jour incorporé dans les Accords de l'OMC, nous considérons qu'ils ne sont pas renégociables. Dans ce contexte, je voudrais mentionner le secteur des textiles, pour lequel un paragraphe spécifique figure, comme il ne le fallait pas, dans le projet de la Déclaration, et souligner le fait que l'Union européenne a strictement appliqué ses engagements.

Concernant l'agriculture il va de soi que nous sommes aussi bien en faveur de l'application stricte de l'Accord. Toute tentative de pousser les choses au-delà de ce qui a été convenu présente des risques et nous croyons qu'il n'est pas dans l'intérêt de l'OMC de mettre en danger cet équilibre auquel on est arrivé avec tant d'efforts à la fin du Cycle d'Uruguay.

./.

En ce qui concerne les services, notre attention doit être portée avant tout vers le succès des négociations sectorielles inachevées dans les télécommunications, les services financiers et les services professionnels, en respectant les calendriers. Parallèlement, il est indispensable de poursuivre les travaux concernant les règles de l'Accord sur le commerce des services et d'aboutir à des résultats concrets dans ce domaine. C'est ainsi que nous pouvons préparer le terrain pour la continuation du processus dans le cadre des négociations futures dans tous les domaines des services.

En ce qui concerne le commerce et l'environnement, nous attachons une grande importance aux travaux de l'OMC. Cette discussion doit avoir pour but de définir des règles contraignantes et transparentes notamment quant au recours aux mesures commerciales dans les accords internationaux portant sur l'environnement.

Etant donné l'interaction croissante entre le commerce et l'investissement et l'absence des règles globales sur la libéralisation et la protection des investissements étrangers il serait utile d'avoir plus de discussions sur ce sujet. Le but de ces discussions doit être l'éclaircissement des différentes positions et l'établissement d'un consensus suffisamment large parmi les Membres, ce qui va permettre la définition de nos objectifs.

Concernant le commerce et la concurrence, étant donné que la mondialisation des marchés soulève des questions importantes qui méritent une attention particulière de notre part, nous considérons que les Membres de l'OMC entament des discussions visant à encourager une meilleure compréhension de ce que les règles de concurrence vont réussir, prenant en considération le progrès déjà réalisé au niveau international au sein de la CNUCED et de l'OCDE.

Quant au commerce et aux normes sociales fondamentales, il est nécessaire d'examiner le lien entre ces normes et la politique commerciale. Il est quand même indispensable de réassurer les pays à bas salaires que les discussions sur ces questions ne vont pas porter atteinte à leurs avantages comparatifs. Nous sommes tous d'accord pour reconnaître le rôle essentiel du BIT dans le domaine des normes sociales fondamentales et faire en sorte que ces dernières ne conduisent pas à un protectionnisme déguisé. Dans ces conditions et sur ces bases, nous sommes convaincus que la coopération étroite entre le BIT et l'OMC va contribuer à la réalisation de ces objectifs.

En plus, nous appuyons pleinement la poursuite du processus multilatéral de la libéralisation des marchés internationaux qui est le premier objectif de l'Organisation mondiale du commerce. Des résultats concrets de ce processus seront obtenus par le biais de l'Accord sur la technologie de l'information - (ITA). A notre avis, l'Accord doit être équilibré, couvrir des mesures tarifaires et non tarifaires et prévoir la participation du plus grand nombre de pays.

Une autre priorité pour la Conférence de Singapour est d'inviter les Membres de l'OMC à présenter le vouloir politique nécessaire afin d'accélérer l'adhésion à l'OMC des principaux partenaires commerciaux tels que la Chine et la Fédération russe ainsi que d'autres pays qui ne sont pas encore Membres. Ces adhésions vont renforcer le système commercial multilatéral et réduire les tensions potentielles au niveau international.

Un des grands succès de l'Uruguay Round était le fait d'unir les pays industrialisés et les pays en voie de développement autour des avantages de la libéralisation du commerce international, selon les règles convenues au niveau international. Nous attachons une priorité élevée pour assurer les pays les moins avancés qui ne vont pas être marginalisés et prendre des mesures afin de les intégrer dans le système commercial international. Dans ce contexte, mon pays appuie pleinement le Plan d'action en faveur des pays les moins avancés et nous espérons que la réunion conjointe entre la CNUCED et le Centre international du commerce, prévue pour l'année prochaine, va apporter des résultats positifs pour ces pays.